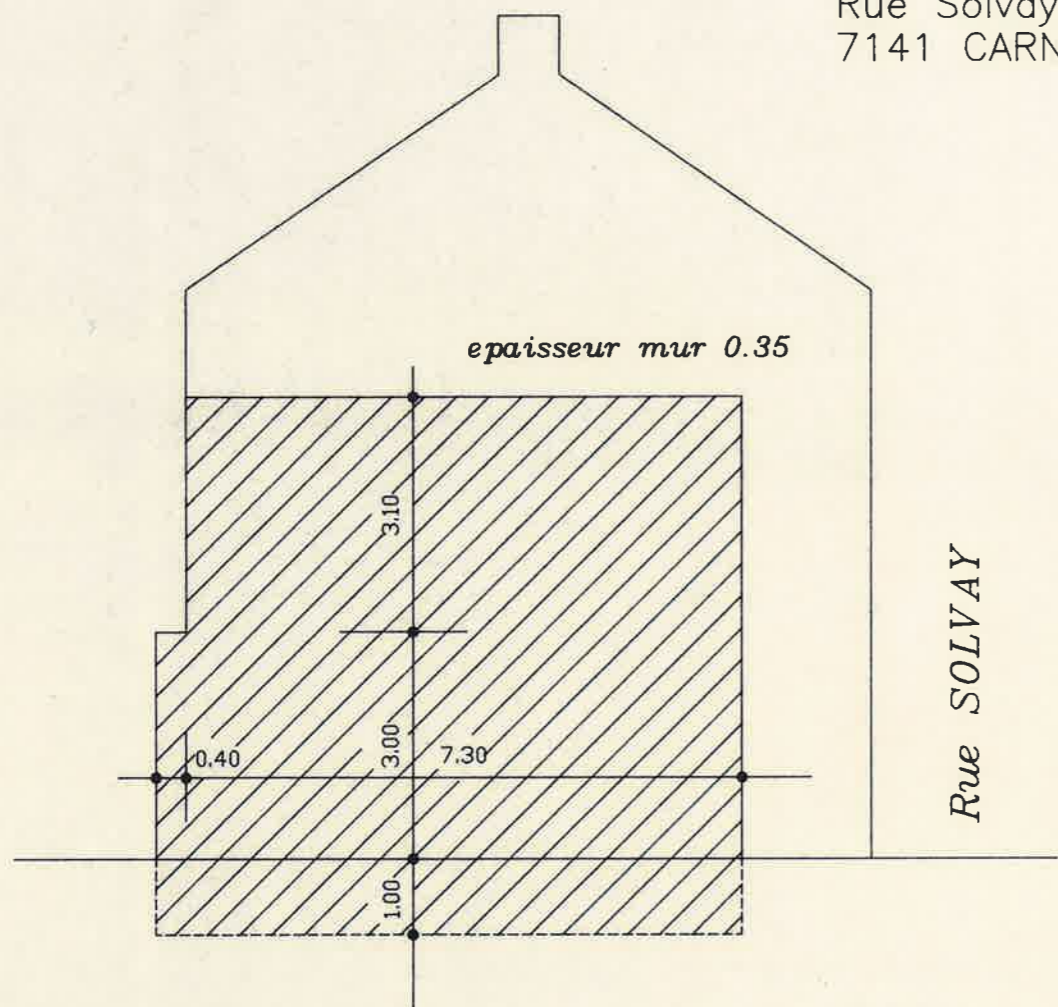


Reprise de mitoyennete

[REDACTED] / [REDACTED]

Rue Solvay 94
7141 CARNIERES



DECOMPTE DE MITOYENNETE

Maconnerie en briques de four (ep : 0.35 m)

$$7.7 \times 4 \times 0.35 = 10.780 \text{ M3}$$

$$7.3 \times 3.1 \times 0.35 = 7.921 \text{ M3}$$

$$18.701 \text{ M3} \times 18.500 = 345.968 \text{ Frs}$$

Terrain

$$7.7 \times 0.35 = 2.69 \text{ M2} \times 850 = 2.287 \text{ Frs}$$

Total : 348.255 Frs. Vétusté 25 % soit en valeur réelle : 261.763 Frs.

Valeur de rachat : $261.763 : 2 = 130.881 \text{ Frs}$

Nous soussigné DE BODT Jean-Marc, Ingénieur, G.E.I. domicilié rue E. Hulin, 24 à 7100 SAINT-VAAST, déclarons :

- * avoir été désigné par Monsieur et Madame [REDACTED] demeurant rue Solvay 94 à 7141 Carnières en vue de déterminer la valeur de rachat de la mitoyenneté du pignon de l'immeuble sis rue Solvay 96 à 7141 Carnières, appartenant à Mr et Mme [REDACTED]
- * avoir relevé sur place les mesures du pignon et avoir établi le décompte de mitoyenneté (voir croquis et décompte joints).
- * avoir fixé la valeur de rachat de la mitoyenneté à 130.881 frs hors frais d'enregistrement. Ces frais sont à charge de l'acquéreur.

Les parties pour accord

Mr et Mme [REDACTED]

27/11/93

[Signature]

Mr et Mme [REDACTED]

le 23/11/1993

[Signature]

Mr De Bodt

[Signature]
15 NOV. 1993